

terrestres. Au cours des trois dernières années, la coalition a persuadé le gouvernement canadien de mettre fin à la production et à l'exportation par le Canada de mines terrestres et de détruire environ les deux tiers de ses propres stocks. À une conférence d'octobre 1996, le ministre des Affaires étrangères et du Commerce international a invité tous les pays du monde à venir à Ottawa en décembre 1997 pour signer un traité d'interdiction des mines terrestres antipersonnel. Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international cherche actuellement à obtenir que le plus grand nombre de pays signent ce traité; cette démarche a été appelée le « processus d'Ottawa ». Environ 58 pays sont en faveur de l'interdiction, mais beaucoup d'autres, y compris les États-Unis, ne sont pas encore convaincus de son bien-fondé.

À l'heure actuelle, les buts d'AMC sont d'appuyer le processus d'Ottawa en contribuant aux campagnes menées dans d'autres pays, spécialement en Afrique et en Europe de l'Est, et en encourageant les Canadiens à écrire aux ambassades, au Canada, pour prôner l'interdiction des mines terrestres. La coalition continue à préconiser l'adoption par le Canada de dispositions législatives interdisant les mines terrestres ainsi que la destruction de tous les stocks.

Project Ploughshares, un projet de longue date auquel participent les Églises canadiennes, poursuit ses programmes d'exécution de recherches et d'élaboration, d'énoncés de politique pour appuyer les mesures canadiennes et internationales axées sur la paix et la sécurité. Il mène des programmes dans quatre domaines principaux : la prévention de la guerre (ou la consolidation de la paix), le contrôle des armes nucléaires, le contrôle des armes conventionnelles et les solutions de rechange en matière de défense. Parmi ses initiatives en cours signalons une démarche en vue d'obtenir que le gouvernement canadien travaille dans le cadre de l'OTAN à réexaminer son rôle dans le nucléaire à la lumière de la décision rendue récemment par la Cour internationale de justice selon laquelle l'utilisation ou la menace d'utilisation d'armes nucléaires constitue une violation des lois humanitaires et est par conséquent illégale sauf dans les circonstances les plus extrêmes. Les responsables de Project Ploughshares ont élaboré un ensemble de lignes directrices de rechange au sujet de l'exportation d'armes conventionnelles et ils travaillent en table ronde avec des représentants du milieu militaire, de l'industrie et du MAECI afin de cerner les domaines dans lesquels il serait possible de resserrer les conditions et d'améliorer la transparence de l'industrie. Ils se préparent également à un débat de fond sur le rôle des Forces armées canadiennes, qui devrait avoir lieu à l'automne 1997. Selon Project Ploughshares, la politique étrangère du Canada devrait être axée sur le maintien et la consolidation de la paix, et les fonds consacrés à la défense devraient être réaffectés à l'APD.